

FICHE DE POSTE :

Psychomotricien sur le Pôle Santé mentale et Addictologie

Nom / Prénom :

Poste / Lieu d'exercice

Etablissement : Centre Hospitalier de Calais Jean Eric Técher

Pôle : santé mentale et Addictologie

Service : Usm et structure extrahospitalière

Définition de la fonction

Le psychomotricien, dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, et par le biais de séances individuelles ou collectives, évalue les capacités psychomotrices et les rééduque, par l'intermédiaire du corps

Description des missions

Missions principales

- Evaluation des potentialités psychomotrices et sensorielles des patients
- Elaboration de diagnostic
- Réalisation en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle

Pré requis obligatoires pour exercer

- Diplôme d'état de psychomotricien
- Permis B exigé

Organisation du poste

Base : 7H30 hebdomadaires.

9h/12h30

12h30/13h coupure repas

13h/17h00

Liaisons Hiérarchiques

- Direction Générale
- Directeur des Soins Infirmiers
- Direction Ressources Humaines
- Cadre de Santé
- Cadre de pôle
- Cadre Supérieure

Liaisons Fonctionnelles

- Médecins Psychiatres et Pédopsychiatre
- Médecin Somaticien
- Cadre de santé
- Psychologue, diététicienne
- IDE/ISP
- Ergothérapeute
- Diététicienne
- Professeur APA
- Assistante sociale
- Secrétaires
- Famille/patient

Relations professionnelles

- Médecins
- Service de Psychiatrie
- Prestataires de Santé extérieurs et Fournisseurs extérieurs de matériel
- Partenaires de réseau
- Famille des patients

Activités principales :

- Réalisation de bilans d'entrée pour déterminer des objectifs, de projets psychomoteurs puis des comptes rendus
- Mettre en œuvre les techniques nécessaires à la réalisation des objectifs déterminés : sous forme de séances individuelles ou en groupe, stimulations sensori-motrices, relaxation, expression artistique ou corporelle, utilisation des différentes techniques de communication, de différents espaces ou environnements
- Réaliser des actes de psychomotricité adaptés au patient en s'appuyant sur l'instauration d'une relation éducative, d'accompagnement ou thérapeutique. Ces actes visent à optimiser les qualités de participation et d'adaptation du patient à l'environnement matériel et humain
- Adapter la prise en charge du patient à l'évolution de son état de santé, de sa pathologie ou de ses possibilités fonctionnelles
- En fonction des objectifs thérapeutiques, mettre en œuvre différents types de suivis au travers :
 - De stimulations sensorielles ou multi sensorielles comme le toucher thérapeutique
 - Des techniques perceptivo-motrices et tonico-motrices telles que la relaxation, les mobilisations passives, travail de conscience corporelle
 - Accompagnement des activités de la vie quotidienne au travers de techniques gestuelles, de communication et de réassurance
 - De la sollicitation des fonctions supérieures : des compétences spatio-temporelles, la mémoire, l'attention, les praxies. De la régulation émotionnelle. De l'expression corporelle.
- Permettre au patient d'utiliser au mieux ses capacités, afin d'améliorer ses relations avec elle-même, son corps et l'environnement
- Réaliser des actions de prévention
- Assurer la traçabilité de l'activité de soins
- Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité
- Participer à l'encadrement des étudiants et aux actions de formation en interne

Savoir-faire :

- Savoir mener organiser et planifier une séance de psychomotricité adaptée au public concerné.
- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes
- Assurer l'accueil et l'information des patients et de leur famille
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre de l'éducation thérapeutique
- Élaborer et formaliser un diagnostic éducatif
- Assurer des transmissions fiables d'informations dans une démarche de continuité des soins et d'élaboration du projet de vie
- Identifier / analyser des situations d'urgences spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Travailler en équipe et en réseau

Comportements professionnels souhaités / Qualités requises :

- Esprit d'initiative : *Capacité à pouvoir formuler des suggestions destinées à améliorer la qualité du service rendu. Capacité à résoudre seul(e) ou en équipe les problèmes posés*
- Adaptabilité : *Capacité à s'adapter rapidement à des situations différentes tant physiquement que mentalement*
- Autonomie : *Possibilité d'accomplir les tâches confiées sans qu'il soit nécessaire d'exercer une surveillance ou d'en donner des directives supplémentaires*
- Discipline : *Respect et capacité d'interprétation intelligente des règles et conventions en vigueur. Par règles et conventions en vigueur, nous entendons consignes de service, règlement intérieur, protocoles, délimitation des compétences, horaires de travail, consignes de sécurité.*
- Esprit d'équipe : *Capacité à apporter une contribution personnelle à l'organisation du service. Les éléments fondamentaux de l'esprit d'équipe sont : réelle disposition personnelle permettant une collaboration concrète de travail en commun, prise en compte relationnelle des autres services et secteurs, esprit de disponibilité et qualités permettant de travailler en relation permanente avec le cadre du service, les infirmier(ère)s, et les autres catégories professionnelles.*
- Sens de l'accueil et qualité d'écoute : *Se caractérise par une attitude positive à l'égard des malades et de leurs familles. Capacité à répondre avec attentions aux demandes des malades et à rassurer les personnes anxieuses. Capacité à créer une atmosphère de confiance bénéfique à l'état du malade.*
- Rigueur professionnelle : *Capacité à fournir des prestations de soins de qualité. Capacité à respecter les divers protocoles en vigueur dans le service. Ponctualité et assiduité.*
- Responsabilité : *Devoir de répondre de ses actes, toutes circonstances et conséquences comprises, et d'en assumer l'énonciation, l'effectuation, et par suite la réparation voire la sanction lorsque l'obtenu n'est pas l'attendu. Responsabilité basé sur la législation et réglementation en vigueur, ou tout autre document institutionnel.*
- Disponibilité : *Capacité à se mettre au service de l'autre* en fonction des besoins*
- Respect du secret professionnel et discrétion : *Loi n°83.634 du 13/07/83 . art 26*
- Disponibilité / Souplesse dans les horaires / Respect des horaires / Adaptation de son temps de travail en fonction de l'activité de l'unité
- Souci de perfectionnement et actualisation des connaissances
- Etre force de proposition
- Avoir des qualités d'animations

Formations de base obligatoires :

- Formation du nouvel arrivant (2 jours)
- Formation AFGSU
- Formation incendie, Equipe de première intervention sur l'utilisation des extincteurs et les différents feux
- Formation aux techniques de manutention (3 jours)
- Formation aux bases de l'hygiène hospitalière

Formations conseillées

- Bientraitance (GAB)
- Identitovigilance

Formations et informations générales :

- Le règlement intérieur, le projet de service
- Procédure de la fiche d'événement indésirable
- Fiche de déclaration de chutes
- Fiche de déclaration maltraitance
- La charte du patient hospitalisé
- Protocoles, consignes, notes de services, notes d'information, consultation boîte mail.

Jean-Baptiste VASSET

Directeur des Ressources Humaines

Tel : 06 75 02 75 23

Mail : jb.vasset@ch-calais.fr